Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020
portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTIONS

FC06260

Par acte SSP du 31/12/2020 il a été constitué une SAS dénommée :

BRÈVE ÉVASION

Siège social : LE BOURG, C/O PAJAMANDY Nadine 97126 DESHAIES

Sigle : SAS B.E.

Capital : 1.500,00€

Objet : Transports routiers réguliers de voyageurs et de marchandises, transports routiers de voyageurs et de marchandises non réguliers, les autres formes de transports réguliers ou non, tous services auxiliaires aux transports ;

Président : Mme PAJAMANDY Natacha, Bébel 97115 STE ROSE.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.

Clauses d'agrément : La cession des actions s'opère, à l'égard des tiers et de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BASSE TERRE

FC06261

MANTA CARAÏBES

Suivant acte sous seings privés en date du 9 avril 2021, il a été établi les statuts d'une Société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MANTA CARAÏBES, Siège : 4 Les Hauts du Rocher, rue de l'Allemand Malendure, 97125 BOUILLANTE; Objet : Exploitation de parcs de loisirs, sans hébergement ; Location d'équipements de loisirs et d'agrément dans le cadre d'installations récréatives : Organisation d'évènements en relation avec les parcs de loisirs (autres que des spectacles ou des manifestations sportives) ;. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS ; Capital : 500 euros. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire quel qu'il soit, même associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote. Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote. Président : Monsieur Patrick FARGERE, demeurant : 4 Les Hauts du Rocher, rue de l'Allemand Malendure, 97125 BOUILLANTE

Pour avis : Le Président

FC06262

Par acte SSP du 27/03/2021 il a été constitué une SARL dénommée :

IMAGO

Siège social : SECTION MURAT 97112 GRAND BOURG

Capital : 1.000€

Objet : La restauration traditionnelle

Gérant : Mme VOUILLOT Alvina, 130 route de la maison Blanche 97137 TERRE DE HAUT.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

MODIFICATION

FC06265

PHARMACIE DE GISSAC

SELARL au capital de 297.000.- Euros
Siège social : 1, Lotissement Belle Mare, Gissac97180 SAINTE-ANNE
R.C.S. POINTE-A-PITRE
TMC 479 493 678

L'Assemblée du 26.03.2021 a constaté qu'aucune opposition n'a été signifiée dans le délai de 1 mois à compter du 08.02.2021, date d'enregistrement du dépôt au greffe de l'assemblée du 18.01.2021 ayant décidé la réduction de capital non motivée par des pertes de 105.000.- € pour le ramener de 297.000.- € à 192.000.- €, et ce par voie de rachat et d'annulation de 105 parts de l'associé retrayant.

Dépôt des pièces sera fait au RCS de Pointe-à-Pitre.

FONDS DE COMMERCE

FC06263

Le contrat de location gérance conclu suivant acte ssp du 23/04/1999 avec prise d'effet au 1er mai 1999 entre :

la **SOCIETE D'EXPLOITATION COMMERCIALE MARIE GALANTAISE (SECOM),** SARL au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est sis Place Félix Eboué à GRAND-BOURG (97112), Ile de Marie-Galante Guadeloupe, immatriculée sous le numéro 404 229 767 RCS POINTE-A-PITRE, représentée par sa gérante Mme Pascale FOURCAULT, et

Mme Brigitte Josette ESPAGNE, épouse SOUQUET, demeurant 21 Lot de Beaufils, 97112 Grand-Bourg (Guadeloupe),

concernant un fonds de commerce de Brasserie Snack Restauration, exploité Place Félix Eboué Grand-Bourg (97112) Ile de Marie-Galante en Guadeloupe, connu sous le nom de L'Ornata, est venu à expiration le 30/04/2021.

FC06264

Suivant acte ssp du 19/04/2021 à Grand-Bourg, Marie-Galante (Guadeloupe)

La **SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION COMMERCIALE MARIE GALANTAISE (SECOM)**, SARL au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est sis Place Félix Eboué àGRAND-BOURG (97112), Ile de Marie-Galante Guadeloupe, immatriculée sous le numéro 404 229 767 RCS POINTE-A-PITRE représentée par sa gérante, Mme Pascale FOURCAULT, Propriétaire du fonds de commerce de Brasserie Snack Restauration, sis à Place Félix Eboué Grand-Bourg (97112) Ile de Marie-Galante en Guadeloupe, connu sous le nom de L'Ornata, A consenti à :

Monsieur André, Gérard TOTO, né le 30 mai 1966, à LEVALLOIS-PERRET, de nationalité française, demeurant Section Bonnet – Vanniers (97112) à Grand-bourg, Guadeloupe, divorcé ; La location-gérance du fonds de commerce susvisé, pour une durée de 2 ans à compter du 01/05/2021.

Le locataire-gérant

www.leprobant.fr

Prise des annonces

jusqu'au jeudi 10 H

pour parution le lendemain

AVIS DE MARCHÉ

FC06268

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24
Département(s) de publication : 971
Annonce No 21-42013 I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, Avenue Paul Lacavé - Petit-Paris, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 80 40 40, Courriel : dcp-region@cr-guadeloupe.fr, Fax : (+33) 5 90 80 41 59, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.region-guadeloupe.fr

Adresse du profil acheteur : http://www.eguadeloupe.com

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.eguadeloupe.com

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Mission de contrôle technique pour la construction d'ouvrages d'art et de génie-civil sur les routes de Guadeloupe

Numéro de référence : MF21-005

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71631400

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La présente consultation a pour objet : L'ensemble des prestations nécessaires à l'exercice de la mission de Contrôle Technique, pour l'exécution de travaux de construction, de réhabilitation ou de mise en conformité parasismique d'ouvrage d'art et de Génie-Civil sur les routes de Guadeloupe.

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 280 000 euros

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

Mots descripteurs : Contrôle technique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Contrôle technique des ouvrages d'art et de génie-civil sur les routes de Guadeloupe zone Basse-Terre

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71631400

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe

II.2.4) Description des prestations : L'ensemble des prestations nécessaires à l'exercice de la mission de Contrôle Technique, pour l'exécution de travaux de construction, de réhabilitation ou de mise en conformité parasismique d'ouvrage d'art et de Génie-Civil

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord cadre est conclu pour une période d'un an à compter de sa date de notification, reconductible 3 fois par décision tacite à sa date anniversaire pour une période d'un an ; sa durée maximale ne pourra excéder 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le marché est un accord à bons de commande sans remise en concurrence.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : L'accord-cadre avec minimum et sans maximum comporte deux (2) lots et sera conclu avec un (1) opérateur par lot. Financement: Budget Région

Mots descripteurs : Contrôle technique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Contrôle technique des ouvrages d'art et de génie-civil sur les routes de Guadeloupe Zone Grande-Terre y compris traversées de la rivière salée et Marie-Galante

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71631400

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe

II.2.4) Description des prestations : L'ensemble des prestations nécessaires à l'exercice de la mission de Contrôle Technique, pour l'exécution de travaux de construction, de réhabilitation ou de mise en conformité parasismique d'ouvrage d'art et de Génie-Civil.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord cadre est conclu pour une période d'un an à compter de sa date de notification, reconductible 3 fois par tacite décision à sa date anniversaire pour une période d'un an ; sa durée maximale ne pourra excéder 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le marché est un accord à bons de commande sans remise en concurrence.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020
portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
II.2.14) Informations complémentaires : L'accord-cadre avec minimum et sans maximum comporte deux (2) lots et sera conclu avec un (1) opérateur par lot. Financement: Budget Région
Mots descripteurs : Contrôle technique
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : Contrôle technique des ouvrages d'art et de génie-civil sur les routes de Guadeloupe Zone Grande-Terre y compris traversées de la rivière salée et Marie-Galante
Lot n° : 2
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 71631400
Descripteur supplémentaire :
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY10
Lieu principal d'exécution : Guadeloupe
II.2.4) Description des prestations : L'ensemble des prestations nécessaires à l'exercice de la mission de Contrôle Technique, pour l'exécution de travaux de construction, de réhabilitation ou de mise en conformité parasismique d'ouvrage d'art et de Génie-Civil.
II.2.5) Critères d'attribution
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 60%
Prix :
1. Prix / Pondération : 40%
II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : euros
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord cadre est conclu pour une période d'un an à compter de sa date de notification, reconductible 3 fois par tacite décision à sa date anniversaire pour une période d'un an ; sa durée maximale ne pourra excéder 4 ans.
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non
II.2.11) Information sur les options
Options : oui
Description des options : Le marché est un accord à bons de commande sans remise en concurrence.
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
II.2.14) Informations complémentaires : L'accord-cadre avec minimum et sans maximum comporte deux (2) lots et sera conclu avec un (1) opérateur par lot. Financement : Budget Région
Mots descripteurs : Contrôle technique
Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique
III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions : Se référer au Dossier de Consultati⌧⌧III.1.2) Capacité économique et financière
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.5) Informations sur les marchés réservés :
III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ
III.2.1) Information relative à la profession
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
III.2.2) Conditions particulières d'exécution :
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON
Section IV : Procédure
IV.1) DESCRIPTION
IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte
IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
Accord-cadre avec un seul opérateur
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
IV.1.5) Information sur la négociation
IV.1.6) Enchère électronique :
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
31 mai 2021 - 12:00
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 1.er juin 2021 - 10:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.1) RENOUVELLEMENT
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
⌧⌧VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 41 15 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : http://www.guadeloupe-tribunal-administratif.fr
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 41 15 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : http://www.guadeloupe-tribunal-administratif.fr
VI.4.3) Introduction de recours :
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Avant la signature du marché entre l'acheteur et l'attributaire -Référé contractuel : 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; -6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. -Recours en contestation de la validité du contrat: Dans un délai de deux mois à compter de l'avis d' attribution au JOUE.
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
28 avril 2021
Eléments de facturation :
Numéro d'engagement juridique : X000087/1
Classe de profil : Région
Siret : 23971001500029
Libellé de la facture : Région Guadeloupe Direction de la Commande Publique Hôtel de région Avenue Paul Lacavé Petit-Paris, F-97109 Basse Terre Cedex. Guadeloupe Indexation de l'annonce :
Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr : 31 mai 2021
Objet de l'avis : mission de contrôle technique pour la construction d'ouvrages d'art et de génie-civil sur les routes de guadeloupe
Nom de l'organisme : Région Guadeloupe
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Abonnez-vous en ligne!

24 H / 24
7 j / 7

Paiement sécurisé

www.leprobant.fr

Une annonce légale à publier en Guyane ?

Saisissez la en ligne !
24 H / 24 - 7 Jours / 7
Votre attestation immédiatement dans votre boîte mail
Paiement sécurisé

www.lapostille.fr

Une annonce légale à publier en Martinique?

Saisissez la en ligne !
24 H / 24 - 7 Jours / 7
Votre attestation immédiatement dans votre boîte mail

Paiement sécurisé

www.lelegis.fr